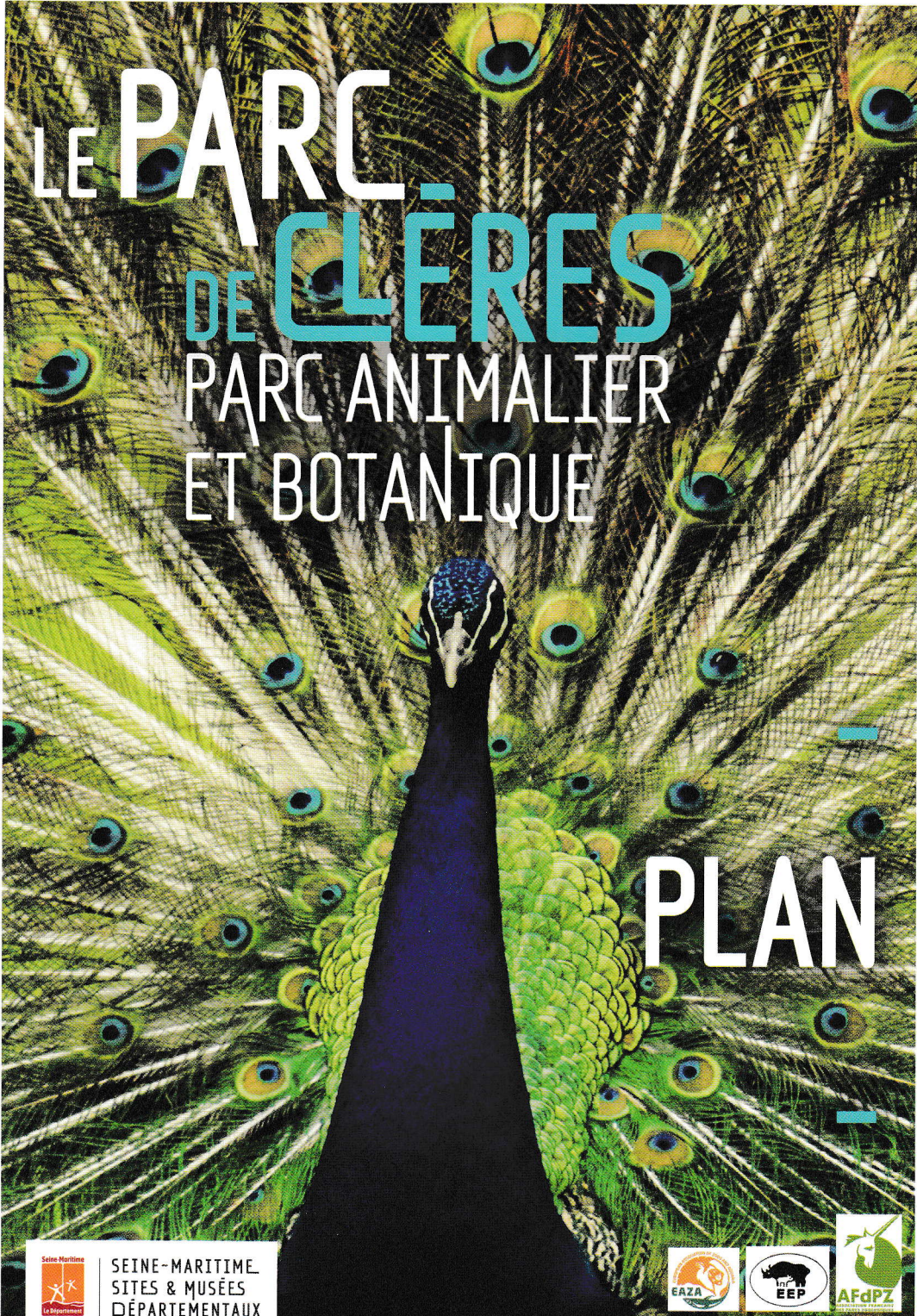




LE PARC DE CLÈRES PARC ANIMALIER ET BOTANIQUE

PLAN



SEINE-MARITIME
SITES & MUSÉES
DÉPARTEMENTAUX



Situé au cœur de la Seine-Maritime, le parc de Clères est un lieu unique mêlant monde animalier, botanique et patrimoine historique.

Vous y trouverez plus de 1500 animaux, répartis en quelques 200 espèces, vivant pour la plupart en semi-liberté. Au cours de la promenade, les animaux cèdent le chemin aux visiteurs tout en se laissant admirer.

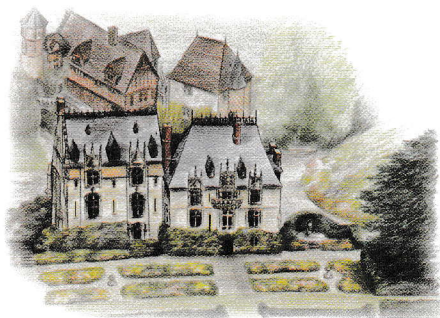
Le parc, d'une superficie de 13 hectares a été aménagé au XIX^e siècle par Édouard Busigny pour le comte de Béarn, autour d'un château construit et modifié depuis le XII^e siècle. Devant le château, des terrasses plantées de *mixed borders* et le bassin octogonal rappellent le style « Arts and Crafts » souhaité par l'architecte paysagiste Henri Avray Tipping qui redessina les alentours du château dans les années 1920.

Le parc zoologique a été fondé en 1919 par Jean Delacour qui souhaitait y installer ses collections d'oiseaux après la destruction de son domaine de Villers-Bretonneux pendant la bataille de la Somme en 1917.

Le Département de la Seine-Maritime, aujourd'hui propriétaire, continue de faire vivre ce parc dans le respect des missions léguées par Jean Delacour : protéger, conserver et éduquer.

Pascal MARTIN
Président du Département
de la Seine-Maritime

LE CHÂTEAU



L'histoire de Clères est très ancienne. Dès le Moyen Âge, il est fait mention du lieu et d'une fortification qui y serait construite. Lieu de justice, le bourg de Clères possédait une importance notable dans les environs. Il semble que des personnages célèbres y aient séjourné. Si pour Jeanne d'Arc aucun document ne le confirme, Henri IV quant à lui fait allusion à sa présence sur place en 1590, ou à proximité, dans plusieurs correspondances.

Les ruines du château médiéval, que l'on peut voir à l'entrée du parc, résultent de l'abandon de cette fortification au profit du château construit au XV^e siècle plus confortable et plus moderne. Celui-ci a fortement été remanié à différentes époques et surtout au XIX^e siècle où des décors de style néogothique ont été ajoutés par le comte de Béarn alors propriétaire des lieux. Un manoir à pans de bois, datant du XVI^e siècle formait, avec le château Renaissance et les

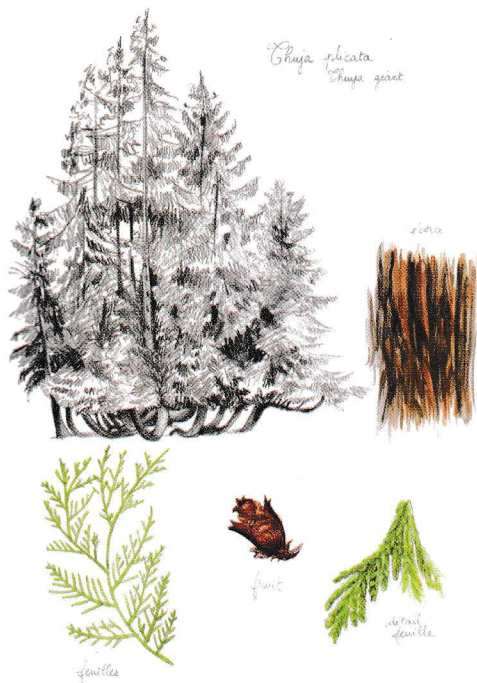
communs aujourd'hui détruits, une cour fermée entourée de fossés en eaux comblés au XIX^e siècle. Les traces des pont-levis qui permettaient d'enjamber ces fossés sont encore visibles sur la façade sud du château et au nord du manoir.

Quand la famille de Béarn en hérita en 1837, le domaine comptait 1020 hectares étendus sur neuf communes. De nombreux aménagements furent réalisés au niveau du château par l'architecte Henri Parent et au niveau du parc, par le paysagiste Édouard Busigny préfigurant ainsi ce que l'on peut aujourd'hui admirer. Le comte de Béarn fit planter de nombreuses essences, modifier le cours de la rivière, créer une cascade, tracer des allées et obtint le détournement de la route qui passait au pied du château principal. Certains des arbres remarquables du parc datent de cette époque.



Un panneau descriptif de l'histoire du château est à votre disposition devant la ruine du château médiéval





La création du parc arboré, tel que nous le connaissons aujourd'hui, remonte au milieu du XIX^e siècle, lorsqu'Hector de Béarn hérite du domaine et fait aménager l'espace qui était dédié à des prairies, des potagers et des bois pour offrir un but de promenade et embellir la proximité du château.

En s'inspirant des grands parcs anglais de la fin du XVIII^e, il crée un espace à la fois ouvert et intime. Les travaux furent importants. La route de Clères à Montville est retracée et la rivière la Clerette est déviée pour alimenter l'étang construit à cette époque.

En 1920, Jean Delacour fait appel à Henry Avray Tipping pour aménager les alentours du château.



Tipping est un architecte paysagiste anglais de la mouvance «Arts and Crafts». Les terrasses du château sont constituées de mixed borders plantées de bulbes et de vivaces (tulipes, pivoines,...) entourées de grandes dalles de ciments

comme dans de nombreux jardins anglais de la même époque (Estercombe). Des bassins octogonaux apportent une touche de fraîcheurs devant le château et même sur les terrasses du manoir (non accessibles actuellement).

Plusieurs espèces remarquables plantées dans le parc sont signalées sur le plan.

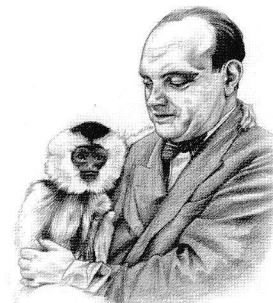
Un panneau descriptif des jardins est situé à l'entrée des terrasses.



Plusieurs espèces remarquables plantées dans le parc sont signalées sur le plan. Un panneau descriptif des jardins est situé à l'entrée des terrasses.

JEAN DELACOUR

Jean Delacour est issu d'une riche famille d'industriels du nord de la France. C'est dans la propriété de son grand-père à Villers-Bretonneux, près d'Amiens, qu'il développe sa passion



pour l'ornithologie et la botanique, en créant serres et volières. En 1918, son château est rasé. Dès 1919, il achète le domaine de Clères et entreprend des travaux dans le parc et dans le château. Bientôt, les animaux évoluent en liberté. La collection d'oiseaux était très importante puisqu'elle a regroupé jusqu'à trois mille spécimens répartis en cinq cents espèces.

Cette période de l'entre-deux-guerres constitue aussi l'une des plus intenses périodes d'activité scientifique pour Jean Delacour qui dirige des expéditions scientifiques dont les plus célèbres concerneront l'ex-Indochine française d'où il ramène des milliers de spécimens, certains nouveaux pour la science.





Vous allez entrer dans un lieu où la plupart des animaux vivent en semi-liberté. Afin de préserver leur tranquillité et les observer, nous vous remercions de ne pas :

- Faire entrer un animal étranger au parc.
- Donner de la nourriture aux animaux. Les soigneurs du parc nourrissent chaque espèce selon un régime alimentaire particulier.
- Cueillir les plantes et les fleurs.
- Marcher sur les pelouses.
- Approcher les animaux, ou les caresser (une caresse est une agression pour un animal sauvage).
- Arracher les plumes des animaux ou même les ramasser (elles peuvent transmettre des parasites).
- Pique-niquer à l'intérieur du parc. Une aire de pique-nique est à votre disposition à l'extérieur du parc (à proximité du parking et de l'office de tourisme)
- Pénétrer dans le parc avec un véhicule extérieur au service.

Les entrées au parc sont valables pour la journée. Les visiteurs sont tenus de les conserver et de les présenter à un éventuel contrôle à l'intérieur du site.

Les sacs peuvent être déposés à l'entrée au niveau du parc à vélo.

Poubelles et toilettes sont à disposition du public, merci de les utiliser.

LE RÔLE DES ZOOS

Les 3 missions d'un parc zoologiques sont :

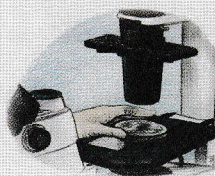
- La conservation de la biodiversité permet d'éviter l'extinction d'espèces très menacées dans la nature. Les parcs zoologiques ne prélèvent plus d'animaux dans le milieu naturel depuis bien longtemps, au contraire ils sont devenus des réservoirs d'animaux pour la nature.
- Les recherches scientifiques ayant pour axe principal le maintien de la biodiversité.
- L'éducation et la sensibilisation du public en ce qui concerne la nature, la biologie des espèces et la conservation de la diversité biologique. Le parc de Clères propose des ateliers et met en place des projets éducatifs avec les enseignants. Des animations sont également proposées à différents moments de l'année pour tous.



Le parc adhère à l'EAZA (Association Européenne des Zoos et Aquariums) et à l'ADPZ (Association Française des Parcs Zoologiques) qui a été fondée par Jean Delacour.

Dix espèces conservées au parc sont en EEP (programme d'élevage européen pour la conservation des espèces). Nous participons à leur conservation en les reproduisant au sein du parc. Les animaux de zoos sont des ambassadeurs de

leur écosystème. Sans le savoir, ils aident leurs congénères sauvages.



À l'extérieur du parc, vous trouverez l'aire de pique nique se prolongeant par une zone humide traversée par la Clèrette. Vous pourrez vous balader le long de cette rivière sur un chemin tracé dans les herbes hautes. Et pourquoi ne pas vous arrêter au kiosque où Jean DELACOUR aime prendre son thé ! L'accès y est gratuit.



Nouvelles volières :
Tamarin empereur, calao de Decken, kookabura, kariama, éperonier Napoléon, Martin de Roischild, Rouinol couronné, Pie de l'Himalaya, Tragopan satyre, pigeon carophage blanc





Les jardins du château

zone accessible aux poussettes et aux PMR

- 1 Staphylier (*Staphylea colchica*)
- 2 Ginkgo biloba
- 3 Métaséquoia de Chine (*Metasequoia glyptostroboides*)
- 4 grue demoiselle, Ibis sacré, Anatidés
- 5 Peuplier baumier (*Populus trichocarpa*)
- 6 Gunnera ou rhubarbe du Brésil (*Gunnera manicata*)

LE LAC

Le long du chemin qui mène au lac, l'ombre des arbres majestueux comme l'érable argenté ou le tilleul commun offre de la fraîcheur à la promenade.

Les abords du lac fourmillent de vie.

Les maki catta occupent l'île la plus proche du chemin. Les flamants du Chili partagent les rives de l'étang avec canards, bernaches et cigognes. Les pélicans frisés ont un espace qui leur est réservé.

Le lac

zone accessible aux poussettes et aux PMR

- 7 If (*Taxus baccata*)
- 8 Erable argenté (*Acer saccharinum*)
- 9 Erable plane (*Acer platanoides*)
- 10 Pin de Weymouth (*Pinus strobus*)
- 11 Tilleul commun (*Tilia europaea*)
- 12 Cyprès chauve (*Taxodium distichum*) (non accessible)
- 13 Tilleul argenté (*Tilia tomentosa*) (non accessible)
- 14 Cigognes
- 15 grues couronnées
- 16 Flamants
- 17 Pélicans frisés [EEP]
- 18 Les îles : Makicattas et gibbons à favoris roux
- 19 Calaos Terrestres

LES HAUTEURS DU PARC

Sur les hauteurs du parc, découvrez la plaine des antilopes. C'est la partie la plus calme. Les antilopes aiment s'y réfugier et les paons y faire la roue pour séduire les paonnes.

Les hauteurs du parc

- 20 Chêne pédonculé (*Quercus pedunculata*)
- 21 Fabrique (petite construction décorative datant du 19^e siècle)
- 22 Pin noir d'Austriche (*Pinus nigra ssp nigra*)
- 23 Erable pourpre (*Acer pseudoplatanus* Atr pourpreum)
- 24 Thuya géant marcotté (*Thuja plicata*)
- 25 Buis (*Buxus sempervirens*)
- 26 Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica* «Glauc»)
- 27 Epicéa commun
- 28 Cervulés de Reeves
- 29 Antilopes cervicapre
- 30 Hêtre commun et Hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* et *F. s Purpurea*)
- 31 Catalpa (*Catalpa bignonioides*)
- 32 Séquoia géant (*Sequoiadendron giganteum*)
- 33 Wallaby de Benett
- 34 Paons



LES VOLIÈRES

Jean DELACOUR créa les premières volières au parc et reconstruit à l'intérieur des paysages miniatures avec des barrières végétales visuelles permettant aux animaux de s'isoler (des visiteurs ou d'un compagnon un peu trop agressif), des cascades et des petits plans d'eau. À partir de 1966, les gibbons furent placés en volières, car ceux que l'on avait laissés jusque là en liberté étaient responsables de nombreux dégâts : il avait même fallu grillager les fenêtres du manoir !

À leur maturité sexuelle, les gibbons peuvent avoir un comportement agressif. C'est pour cette raison qu'ils sont installés dans des volières appropriées.

Les volières les plus récentes ont été aménagées par les agents du parc, de façon à reconstituer le milieu de vie et ainsi assurer le bien-être des animaux. Le choix des plantes est important : elles ne doivent surtout pas être toxiques pour les animaux.

Les espèces les plus rares et les plus menacées se trouvent dans cette partie du parc. Certaines font partie de plan d'élevage européen (EEP).

Les volières

- 35 Copalme d'Amérique (*Liquidambar styraciflua*)
- 36 Limitoles
- 37 Touraco
- 38 Hapalémurs [EEP]
- 39 Plante à papier de riz (*Tetrapanax papyrifer*)
- 40 Volière nord - africaine (Ibis chauve) [EEP]
- 41 grue de Mandchourie [EEP]
- 42 Ibis rouge
- 43 Chouette lapone
- 44 Gibbon à favoris blancs [EEP]
- 45 Pandas roux

la zone des ruines

et des bâtiments patrimoniaux

zone accessible aux poussettes et aux PMR

- 45 Marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastaneum*)
- 46 Plantes de terre de bruyères (*Rhododendron*, *Hortensia*, Azalées, Erable du Japon, Pieris, Camélia)
- 47 Cornouiller (*Cornus kousa*)
- 48 Cèdre du Liban (*Cedrus libani*)
- 49 Tilleul à feuilles laciniées (*Tilia laciniata*)
- 50 Séquoia toujours vert (*Sequoia sempervirens*)
- 51 Pin de Corse (*Pinus nigra ssp laricio*)

- A Ruines du château médiéval (12^e - 13^e siècle)
- B Château construit aux alentours de la fin du 15^e siècle et fortement remanié au 19^e siècle
- C Colne (bâtiment où se rendait la justice du baillage de Cières)
- D Manoir à pans de bois (16^e - 17^e siècle)
- E Jardin du Minotaure

